

BIENVENUE à vous et à votre animal de compagnie !



Nous sommes ravis de vous recevoir aux Charmalynes, lieu idéal pour les amoureux de la nature et des animaux.

Nous nous engageons à vous réserver le meilleur accueil possible à vous-même et votre animal de compagnie. Nous nous efforcerons de répondre le mieux possible à vos attentes pendant toute la durée de votre séjour.

En échange, nous vous remercions de bien vouloir adopter ou conserver une attitude la plus respectueuse qui soit de notre environnement commun, à l'extérieur de ces lieux ; ainsi que dans votre chalet, bien évidemment !

Nous comptons sur votre vigilance afin que votre animal de compagnie ne souille, voire détériore l'espace que nous vous réservons. Nous tenons à conserver de bonnes relations avec tous nos hôtes.

Attitudes à suivre, pour le bien-être de tous :

- ✚ Je ne le laisse pas monter sur le canapé, les lits ou autres meubles, et je ne le laisse pas pénétrer dans les chambres, sauf en ma présence. Par respect pour les vacanciers suivants.
- ✚ Je lui essuie les pattes (et le corps si besoin) avec la serviette prévue à cet effet, avant de le faire rentrer au chalet, lors de temps humide.
- ✚ Je prends soin de l'emmener où je vais ! Je ne le laisse pas seul dans le chalet. JAMAIS ! Ou, si je dois m'absenter quelques instants, je le mets dans sa cage de transport avec ses jouets familiers, mais jamais une journée entière !
- ✚ Lors de ses « balades sanitaires », je ne le laisse pas faire pipi sur les Pots de Fleurs et je ramasse ses déjections avec un sachet et je jette le tout dans une poubelle. Ou je l'emmène se soulager dans un pré, en dehors du domaine.

✚ Je le tiens en laisse dans le jardin familial et veille à ce qu'il n'importune pas les autres vacanciers, les animaux du domaine, ainsi que ceux du voisinage. Je l'emmène se détendre dans un espace plus adapté pour lui, s'il a besoin de courir !

MAIS, s'il se « familiarise » avec les autres animaux, s'il reste obéissant, calme et sans danger pour les autres, ... je peux le laisser sans laisse, sur le domaine, toujours sous mon étroite surveillance.

✚ Pour le bien-être des animaux de la propriété, ainsi que pour des raisons de santé, j'interdit mon animal de compagnie à pénétrer dans le parc à chèvre.



⚠ Si cet engagement venait à ne pas être respecté, nous serions obligés de prendre en considération les dégâts éventuels, et de vous en faire payer les frais. Nous ne voudrions pas en arriver là, donc nous sommes sûrs que vous et votre animal adopterez la meilleure des attitudes envers les lieux et les objets.

Bon Séjour à tous !

Marylène

